

# Conditions générales du Grimselwelt

Version: mai 2023

## Champ d'application et validité

Le Grimselwelt est une division juridiquement non autonome de Kraftwerke Oberhasli AG (ci-après «KWO»). Les présentes conditions générales (ci-après «CG») sont applicables à toutes les offres du Grimselwelt dans le domaine des visites et des funiculaires. Toute disposition qui diverge de ces CG requiert la forme écrite et la signature de toutes les parties impliquées.

## Conditions de participation

Chaque offre est soumise à un nombre maximal déterminé de personnes, qui peut être consulté dans l'offre concernée sur le site Internet [www.grimselwelt.ch](http://www.grimselwelt.ch) et dans la boutique en ligne.

Les offres sont proposées en allemand (autres langues sur demande).

L'inscription est uniquement valable pour les horaires indiqués sur le billet. Il n'existe aucun droit au remboursement en cas de perte d'un billet.

## Exécution

L'horaire de la fourniture de la prestation est communiqué au préalable. En cas de retard ou de non-présentation (no show) du participant, ou en cas d'interruption par le participant, le droit à la prestation de ce participant s'éteint. Le prix n'est pas remboursé.

## Modifications du programme

KWO se réserve le droit de modifier tout programme ou d'annuler toute offre pour des raisons liées aux conditions météorologiques ou à l'exploitation. En cas de modification d'un programme, un surcoût peut être réclamé aux participants. En cas d'annulation d'une offre par KWO, aucun coût n'est dû par les participants. Le KWO ne doit aucune indemnité en cas d'annulation.

## Maladie / accident

Si un participant ne peut pas utiliser l'offre en raison d'un accident ou d'une maladie, le prix est remboursé sur présentation d'un certificat médical. D'éventuels accompagnants n'ont pas droit au remboursement.

## Tarifs

Les offres du Grimselwelt sont facturées sur la base du nombre de personnes ou d'un tarif forfaitaire. Les offres réservées de façon définitive par le participant sont portées en compte. S'il a utilisé le mode de paiement Réservation ou Facture, le participant peut modifier les offres réservées jusqu'à 7 jours avant la date du programme (cf. «Modes de paiement et conditions»).

La facture est établie après la confirmation préalable de l'inscription par KWO.

Tous les tarifs des offres du Grimselwelt s'entendent en francs suisses, y compris la taxe sur la valeur (TVA).

Les consommations prises en supplément pendant le repas de midi qui ne font pas partie de l'offre réservée doivent être payées sur place.

Les modifications de tarifs restent réservées.

## **Modes de paiement et conditions de paiement**

### **Paiement immédiat**

Si le participant choisit le mode de paiement « Paiement immédiat », une réservation ferme de l'offre est enregistrée. Une annulation n'est plus possible.

### **Réservation avec paiement en ligne ultérieur**

Avec le mode de paiement « Réservation avec paiement en ligne ultérieur », la réservation peut être modifiée (annulation et nouvelle réservation consécutive) jusqu'à 7 jours avant la date du programme au plus tard. Le paiement doit être effectué au plus tard 7 jours avant la date du programme. À défaut, la réservation est annulée. Lorsque le paiement a été effectué, la réservation devient ferme et une annulation n'est plus possible. Les dispositions relatives au mode de paiement « Paiement immédiat » s'appliquent.

### **Facture**

Une facture peut être établie pour les réservations en Suisse à partir de CHF 400.00.

La réservation peut être modifiée ou annulée gratuitement jusqu'à 7 jours avant la date du programme. Passé ce délai, aucune modification ou annulation n'est possible. Les factures sont payables net, sans escompte, dans un délai de 30 jours.

L'option « Achat sur facture » n'est pas disponible pour les participants ne résidant pas en Suisse.

## **Annulations**

Les possibilités d'annulation sont régies par les différents modes de paiement.

Toute annulation doit être effectuée par écrit par le biais d'une connexion sur Internet. En cas d'annulation reçue moins de 7 jours avant la date réservée pour le programme, l'intégralité du prix de l'offre reste due.

Si le participant ne se manifeste pas, le dossier est considéré comme un « no show » et l'intégralité du prix de l'offre reste due.

## **Remboursement en cas d'interruption de l'exploitation**

Si les prestations ne peuvent être utilisées en raison d'une interruption de l'exploitation due à des défaillances techniques ou à une circulation impossible sur la route d'accès depuis Innertkirchen, le billet peut être remboursé ou échangé.

## **Réductions et voyages gratuits**

Les personnes ayant droit à des réductions ou des voyages gratuits peuvent les faire valoir au préalable, dans notre boutique en ligne, ou sur place, aux points de vente des funiculaires avec personnel (stations inférieures), en fonction de l'offre.

Les codes promotionnels peuvent uniquement être utilisés au préalable dans notre boutique en ligne.

## **Bons-cadeaux**

Un bon-cadeau pour le Grimselwelt peut être utilisé dans la boutique en ligne, aux points de vente des funiculaires avec personnel et dans les hôtels du Grimsel pour la prestation indiquée et pendant la période indiquée. Le bon-cadeau est valable pendant deux ans à compter de la date d'émission.

## **Transport dans les galeries**

Aucun véhicule extérieur à l'entreprise n'est autorisé dans les galeries. Tout transport nécessaire est réalisé par KWO.

## **Assurance / responsabilité**

KWO s'engage à l'égard du participant à exécuter les prestations avec diligence. KWO décline toute responsabilité, excepté en cas de dommage contractuel ou extracontractuel intentionnel ou causé par une négligence grave. La charge de la preuve incombe au client.

## **Dispositions finales**

KWO se réserve le droit de modifier à tout moment les CG et les autres dispositions contractuelles. Les modifications des CG sont notifiées au client en temps utile, avec l'indication de la date du début de leur validité. Si le client est gravement désavantagé par la modification des CG, il a le droit de résilier le contrat avant l'entrée en vigueur des CG modifiées. Le droit à la résiliation s'éteint à l'entrée en vigueur de la modification.

Le for exclusif est à Thoune. Le droit suisse est seul applicable.